

URBANISTE (H/F) – ALTERNANCE – MASTER AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME – OFFRE N°62

La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale composée de 9 900 agents, qui réalisent des missions de service public pour le compte de l'agglomération lyonnaise. Elle intervient dans les domaines suivants : propreté de la voie publique, assainissement et distribution de l'eau, aménagement des voiries, action sociale, développement urbain et économique, éducation et culture.

Rattaché à la **délégation urbanisme et mobilité (DUM)**, qui est dédiée à la fabrique de la ville dans toutes ses dimensions et à toutes les échelles. Elle s'emploie à incarner les enjeux de transition écologique et de justice sociale dans le renouvellement urbain du territoire et la mobilité des biens et des personnes.

Au sein de la direction de la planification et des stratégies territoriales, le service urbanisme et territoires, composé d'urbanistes territoriaux et de chargés de mission, a en charge le pilotage d'étude urbaines à différentes échelles, de projets de territoires et les coopérations avec les territoires partenaires. Il pilote également la politique Ville & Fleuves à toutes les échelles.

En tant qu'apprenti vous aurez deux missions principales : participer à la révision du PLUH et à l'organisation du séminaire lyonnais consacré à l'adaptation aux changements climatiques des métropoles fluviales.

MISSIONS

EN TANT QUE CHARGÉ D'ÉTUDE ET DE DONNÉES, VOS MISSIONS SERONT :

- **Révision du PLUH – étude de densification des grandes copropriétés**

Le territoire métropolitain est confronté à une raréfaction du foncier disponible, à des enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols et de production de logements pour répondre aux besoins des habitants de la Métropole. Dans ce contexte, le service urbanisme et territoire souhaite identifier les opportunités, le potentiel et les conditions d'optimisation du tissu urbain existant. Deux chantiers transversaux à l'échelle du territoire métropolitain sont d'ores et déjà engagés : une étude sur la densification pavillonnaire, et une étude sur la surélévation des immeubles de logements.

Afin de compléter ces démarches en prévision de la future évolution du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat, le service souhaite engager une étude sur la densification des grandes copropriétés, où cohabitent immeubles de logement, grandes nappes de parking extérieures et vastes espaces végétalisés. Il s'agit d'identifier celles qui seraient pertinentes pour une densification accrue, en raison de leur taille, de leur localisation et desserte, de leur environnement urbain et paysager, de leur ancienneté, etc.

La mission confiée à l'apprenti consistera à réaliser cette étude, sous le pilotage de deux urbanistes territoriaux et avec l'appui de services partenaires en charge de la production de données et de la planification réglementaire. Il s'agira notamment :

La Métropole soutient l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à une politique volontariste de recrutement et d'insertion.

- élaborer un diagnostic de grandes copropriétés à expertiser à l'échelle du territoire métropolitain, sur la base d'un tri préalable effectué par le service,
 - évaluer le degré de mutabilité des copropriétés retenues, et d'estimer un potentiel théorique de production de logements sur celles-ci,
 - identifier différents modèles de densification possibles en fonction des contextes locaux et des typologies de copropriétés identifiées,
 - identifier les leviers et les freins pour de telles opérations.
 - proposer des orientations urbaines, architecturales et paysagères, à traduire dans le PLUH.
- **POPSU Transitions : appui à l'organisation du séminaire de l'axe Métropoles Fluviales et Portuaires**

La Métropole de Lyon est engagée dans les travaux de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU Transitions). Elle coordonne la plateforme lyonnaise qui a choisi de s'attacher aux reconversions métropolitaines en approfondissant 4 axes dont celui des métropoles fluviales et portuaires, avec Rouen et Strasbourg.

L'apprenti sera amené à renforcer l'équipe en charge de la préparation et de l'organisation du séminaire lyonnais consacré à l'adaptation au changement climatique des métropoles fluviales.

En outre, l'apprenti pourra être amené à venir en appui des autres urbanistes territoriaux dans le cadre de la production d'études sur leurs territoires respectifs.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES & APTITUDE ET QUALITÉS

VOUS ÊTES LA PERSONNE IDÉALE SI :

Vous connaissez l'environnement des collectivités territoriale et de l'urbanisme. Vous avez des qualités rédactionnelle, relationnelle, d'analyse et de synthèse. Vous êtes curieux, rigoureux et autonome. Vous savez analyser des données statistique, cartographique de terrain.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail : 35h/semaine

Rémunération : Selon barème légal, avec une majoration de 10% à 20% en fonction du diplôme.

Lieu de travail : Hôtel de Métropole – 20 rue du Lac – 69003 LYON

La Métropole soutient l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à une politique volontariste de recrutement et d'insertion.